

Accueil de Loisirs BISS

Gestes



écocitoyens

Programme
d'activités

**Ecole de
Saint Etienne de Vicq
Du 15 au 26 avril
9h-17h30**





Semaine du 15 au 19 avril 2019

| | Matin | Après - midi |
|-------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------|
| Lundi 15 avril | Jeux de découverte et de connaissance Déco' de l'accueil | Création d'un herbier |
| Mardi 16 avril | Je nettoie mon village | Grands jeux de la nature |
| Mercredi 17 avril | Ateliers de création | Randonnée |
| Jeudi 18 avril | Sport nature | Enquêtes policières |
| Vendredi 19 avril | Sortie à Kids Aventure à Roanne (parc de jeux pour enfants - prévoir vêtements de sport et chaussettes épaisses) | |

Semaine du 23 au 26 avril 2019

| | Matin | Après - midi |
|-------------------|--------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------|
| Lundi 22 avril | | |
| Mardi 23 avril | Jeux de découverte et de connaissance Déco' de l'accueil | On va tous au stade ! |
| Mercredi 24 avril | Ciné nature | Animation surprise organisée par l'association des 5 clochers |
| Jeudi 25 avril | Jeux de société | Jeu de piste |
| Vendredi 26 avril | Journée d'échange : on accueille les enfants du centre de loisirs de Lapalisse | |

FONCTIONNEMENT DES ACCUEILS DE LOISIRS

- 1) L'inscription aux Accueils de Loisirs communautaires se fait **à la semaine** : 1/2 journée sans repas ou journée complète avec repas avec la possibilité d'une absence hebdomadaire non facturée.
- 2) **Le paiement** se fera à l'inscription, ou au plus tard, avant le début de la semaine d'activité.
- 3) En cas de maladie, le **remboursement** de l'inscription sera effectué uniquement sur demande du responsable légal et sur présentation d'un certificat médical justifiant les jours d'absence de l'enfant.
- 4) L'équipe d'animation se réserve le droit de changer votre enfant de groupe selon les circonstances.
- 5) Les enfants doivent être habillés avec des **vêtements adaptés** aux activités proposées. **Privilégiez les tenues sportives et les baskets.**
- 6) Les activités sont susceptibles de varier en fonction de la météorologie et des intervenants qui nous accueillent.
- 7) **Horaires** : - Journée : 9h00 à 17h30.
- "1/2 journée matin" : 9h00 à 12h00 - "1/2 journée après-midi" : 14h00 à 17h30.
- 8) "**Accueil Garderie**" : Accueils de type "garderie" de 7h15 à 9h00 et de 17h30 à 18h30. Gratuit.
- 9) **Lieu** : Ecole de Saint Etienne de Vicq
- 10) **Tarif ALSH** : Tarification CAF.
- 11) **Tarif REPAS ALSH** : 3,10€ pour les enfants de la Communauté de Communes Pays de Lapalisse.
- 12) **Tarif REPAS ALSH** : 4,25€ pour les enfants extérieurs à la Communauté de Communes Pays de Lapalisse.

INSCRIPTION A L'ACCUEIL DE LOISIRS

Les inscriptions seront prises par Thierry CANTAT, directeur de l'Accueil de loisirs BISS, à la mairie de Saint Christophe aux dates suivantes : **Jeudi 4 avril de 15h30 à 18h30 et Samedi 6 avril de 9h à 12h.**

Vous avez aussi la possibilité d'inscrire votre enfant, à partir du **Lundi 1^{er} avril 2019**, au Pôle Jeunes de la Communauté de Communes "Pays de Lapalisse" - Boulevard de l'Hôtel de Ville - 03120 LAPALISSE.

Horaires d'ouverture du Pôle Jeunes (04 70 99 76 27) : **L.M.M.J de 9h à 12h et de 14h à 17h et le Vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h.**

Les inscriptions sont effectuées par les **Parents** (ou représentants légaux) des enfants, munis du **Livret de famille**, de l'attestation d'assurance de **Responsabilité Civile 2018-2019**, des **Avis d'imposition 2018 du foyer**, du numéro d'affiliation CAF (ou MSA) et du **Carnet de santé** de l'enfant.